



Rapport de présentation – Pièce n°4/7

Justification des choix

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2016



Contrôle de légalité

URBICAND
SOBERCO ENVIRONNEMENT
ECOSCOOP
ASEA

SCoT approuvé par délibération du Comité Syndical du 12 décembre 2016.

Le Président, F. CARTIER

Syndicat Mixte

SCoT du Doubs

Central